union nationale des parachutistes

HÉRAULT

BULLETIN *n° 202*

Novembre - Décembre 2009

« Le soldat n'est pas un homme de violence. Il porte les armes et risque sa vie pour des fautes qui ne sont pas les siennes. Son mérite est d'aller sans faillir au bout de sa parole, tout en sachant qu'il est voué à l'oubli. Je ne fais que porter témoignage de sa grandeur. »

Saint-Exupéry

(Citation proposée par Jacky Huillet, notre vice-président)

LE MOT DU PRÉSIDENT :

Mon mot précédent était empreint de regrets et d'amertume, cependant, n'étant pas enclin à me décourager, nous avons initié ou amélioré ensuite d'autres activités qui ont, je pense, séduit certains.
Espérons que cette vague d'optimisme perdurera.

En particulier lors de notre prochain rendez-vous : je veux parler de notre AG statutaire du début de 2010.
Hélas, ces dernières semaines ont vu disparaître plusieurs de nos proches. Espérons que St Michel veuille bien leur montrer le chemin, et les accueillir.

Ce qui ne m'empêche pas, à l'instar de notre marraine, toujours fidèle envers ses filleuls malgré ses difficultés diverses, de présenter à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères : joies, autant que faire se peut, santé, nous y aspirons,

Très amicalement – à bientôt.

Jean-Claude BONNAIRE

LES VŒUX DE LA MARRAINE :

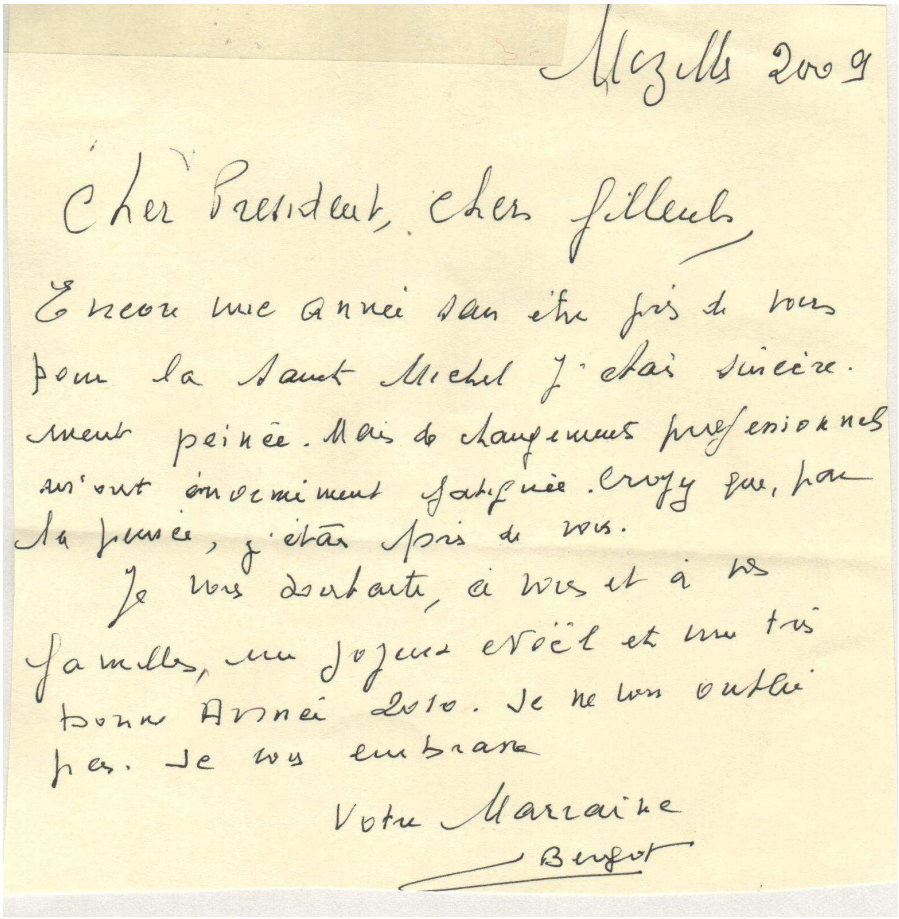

Mazille 2009

Cher Président, chers filleuls

En cette année sans être près de vous pour la Saint Michel j'étais sincèrement peinée. Mais de changements professionnels m'ont énormément fatiguée. Croyez que, par la pensée, j'étais près de vous.

Je vous souhaite, à vous et à vos familles, un joyeux Noël et une très bonne Année 2010. Je ne vous oublie pas. Je vous embrasse

Votre Marraine

Berger

Nous remercions vivement notre Marraine pour ses bons vœux. A son tour, la section lui présente respectueusement les siens pour que 2010 lui apporte beaucoup de satisfactions dans tous les domaines, en particulier pour les collections qu'elle dirige.

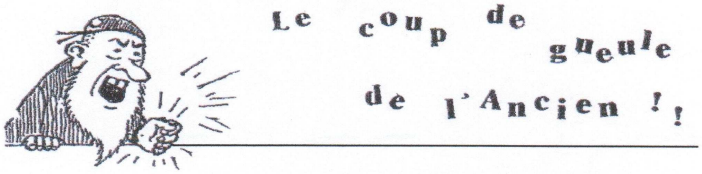

Ami Para,

Après la défaite de Rossbach, en 1757, contre les Prussiens, le duc de Rohan-Rohan, prince de Soubise, fut beaucoup moqué et brocardé, malgré son grand courage personnel. Il y eut même un gros recueil de plaisanteries, parfois d'un goût plus que douteux, qu'on appela « La Soubisade ».

On lui reprochait, entre autres, de ne pas avoir su coordonner l'action de ses troupes et même de « chercher ses soldats ». Evidemment, c'est grave pour un chef d'armée.

Pourquoi ce rappel, pas tellement glorieux ?

C'est que, à l'heure actuelle, au train où vont les choses, on peut se demander si la République, à force de réduire les effectifs, de supprimer des garnisons et de « projeter » le peu qui reste sur les « T.O.E. », on peut se demander donc si la République ne va pas, elle aussi, « chercher » ses militaires, pour ne rien dire des matériels qui doivent les accompagner.

Mais, après Soubise, il y eut Dumouriez (et d'autres) et les victoires de la Révolution et de l'Empire.

Comme toujours, « la roue tourne ».

L'Ancien te salue bien et te dit : « A bientôt ! ».

COMMÉMORATION (DRAKKAR) :

Le vendredi 23 octobre 2009, date anniversaire de l'attentat du « Drakkar », à Beyrouth (Liban), la section UNP de l'Hérault est revenue au « Cimetière Neuf' » de Béziers, dans le carré militaire, se recueillir devant la stèle dressée l'an dernier, en hommage à tous nos camarades disparus.

Une plaque a été depuis ajoutée à la mémoire du parachutiste Philippe **CHABRAT** du 3ème RPIMa, tombé en accomplissant héroïquement son devoir, toujours à Beyrouth, le 21 décembre 1983.

La cérémonie, parfaitement organisée par les services de la municipalité, s'est déroulée de façon sobre et émouvante, sous un soleil radieux. Notre président, Jean-Claude **BONNAIRE**, a lu la citation du parachutiste P. CHABRAT, dont le frère et la mère étaient présents, puis la prière du parachutiste. Ont suivi les dépôts de gerbes et la minute de silence.

Outre une majorité des parachutistes du secteur de Béziers, le porte-drapeau de la section, Jean **NÈGRE,** et plusieurs membres du Bureau ont assisté à la cérémonie.

Etaient également présentes les personnalités suivantes :

M. le S/Préfet **LATRON** - M. le Sénateur-Maire de Béziers **COUDERC** – M. le Député E. **ABOUD**

RÉUNION DU SECTEUR DE BÉZIERS :

Par mesure de simplification, la traditionnelle réunion du secteur de Béziers s'est déroulée à la suite de la cérémonie de commémoration du Drakkar. Elle a eu lieu à la fin du repas pris, de façon très conviviale, au restaurant « Les Comédiens », auprès duquel Raymond **DEMEURE** avait fait les réservations.

NOUVEAUX ADHÉRENTS :

* **BAGNEUX** Jean (Brevet 184.829) - 35ème RAP
* **FÉLIX** Michel (Brevet 153.555) - Moniteur 1237 - ETAP – EIS
* Madame **SUIN** Josette, veuve de notre ancien, Armand
* **ROBERT** Jean-Claude (Brevet 220.894) - 17ème RGAP

La section leur souhaite chaleureusement la bienvenue !

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Comme annoncé, elle aura lieu le dimanche 31 janvier 2010, toujours au « Clos de l'Hirondelle » dont le chemin d'accès se trouve sur l'avenue du Colonel PAVELET, entre la sortie « 31 » de l'autoroute et le grand « M » de l'avenue de Toulouse, près de la station des trams « Les Sabines ».

PROGRAMME :

09h00 : accueil – café – thé – etc.
09h15 : Emargement des présents - contrôle des pouvoirs - cotisations (éventuelles) – boutique
09h45 : ouverture de l'A.G.
12h00 : fin de l'A.G. et photo de groupe - Apéritif
13h00 : repas de cohésion

Tenue UNP – décorations et béret d'Arme

N'OUBLIEZ PAS : de retourner les coupons-réponses avant la date limite et votre « Bon pour pouvoir » si vous ne pouvez pas réellement venir.

LA CHOUCROUTE DANSANTE :

En ce dimanche 15 novembre 2009, nous étions près de 80 (et pas seulement des chasseurs !) dans la belle salle Paul Arnaud de MARSEILLAN, pour notre traditionnelle « choucroute dansante ».

La salle avait été magnifiquement préparée par les paras-commandos belges Emile **NIESZ** et Libert **VERSCHAEVE (**et leurs épouses), en liaison avec le responsable local, M. **SABATER,** dont l'aide a toujours été précieuse.

Grâce à l'amitié entre notre président et le général **DESCHAMPS**, ce dernier avait entraîné avec lui la formation musicale à laquelle il appartient. Cet orchestre a, de façon très entraînante, animé toute la réunion et a permis à de nombreux danseurs d'évoluer sur la piste.

Quant à la choucroute, elle était excellente et fort bien servie par le traiteur, du restaurant « Le Thélème », à BÉZIERS.

Merci à tous ceux qui ont participé !

LES « ROIS » :

La traditionnelle « galette des Rois » aura lieu, à Béziers, le samedi 20 février, à partir de 15h00, à la Maison des Associations, rue du général Margueritte (après la gare quand on vient de Montpellier).
Nous en parlerons à l'occasion de notre Assemblée Générale.

NAISSANCE :

Notre ami Jean **LIBES**, grand marcheur devant l'Eternel, vient d'être promu à la dignité d'arrière-grand-père (de 1ère classe), grâce à la naissance de son arrière-petite-fille, **Lili**, à LYON, le 2 novembre 2009.

Nos chaleureuses félicitations aux parents, grands-parents et arrière-grands-parents et tous nos vœux de bonheur à la gentille Lili.

Les gosiers sont secs !

DÉCÈS :

-Notre ami Pierre **LEVIVIER** nous a quittés. Membre associé, il était fidèle à la section, dans le souvenir de son fils, Jean-Pierre, parachutiste mort pour la France.

Nous associons le père et le fils dans la mémoire et le recueillement et nous présentons nos bien sincères condoléances à la famille dans le deuil.

-Nous avons appris avec beaucoup de retard le décès de notre camarade Jean **MATHURIN** (UNP 38797).

Nous adressons à sa famille dans le chagrin nos très sincères condoléances.

-Le docteur Louis **TRABUT** nous a quittés le mercredi 18 novembre 2009. Ses obsèques ont eu lieu le samedi 21 novembre à Fontanès (Hérault).

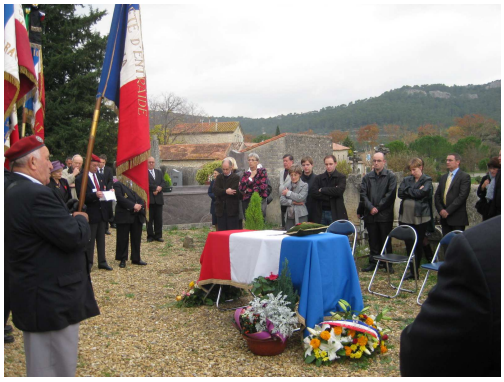

Membre dévoué de la section, Louis était aussi un ancien des « Vieilles Suspentes » et du 1er RCP.

Nous rendrons hommage à ce Grand Ancien dans notre prochain bulletin.

En attendant, la section présente ses condoléances attristées à Chantal, à ses enfants et à ses petits-enfants et les assure de la profonde sympathie de tous les parachutistes.

-Madame Marguerite **CHATARD**, épouse de notre ami Robert, ancien de Diên Biên Phu, nous a quittés le 25 novembre2009. Ses obsèques ont eu lieu le samedi 28 novembre, à COURNONTERRAL, en présence d'une foule nombreuse, dont beaucoup de parachutistes.

La section présente à Robert et à sa famille dans le chagrin ses condoléances attristées et les assure de toute notre sympathie.

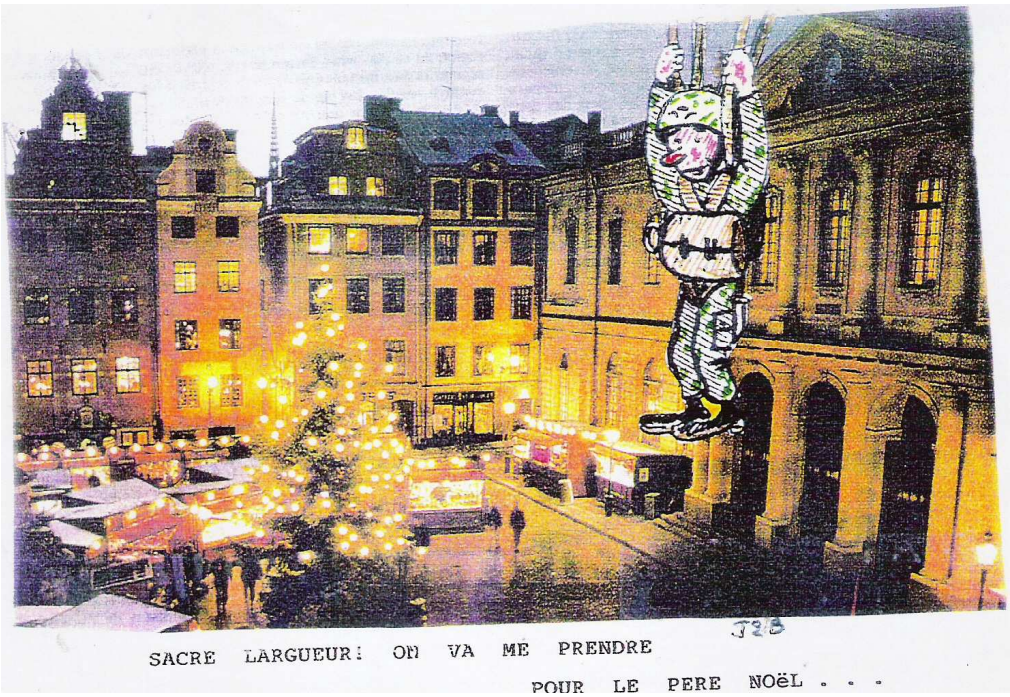

Le Président et le bureau vous souhaitent de bonnes fêtes

Directeur de la publication J.-Claude BONNAIRE (tél.:04 67 75 53 59):
Rédacteur en chef : Jacques BONNEFON (tél.:04 67 55 21 48)
Edition : Dixicom – Création/Exécution : Pays d'Oc Groupe

-Annexe-

HERAULT

COUPONS – REPONSES

Délégation de pouvoir:

Nom et Prénom:…….carte UNP n°……..…
Membre **titulaire** de la section (à jour de cotisation) donne pouvoir à:……..……..…..…
Pour me représenter à l'A.G. du **dimanche 31 janvier 2010**

Bon pour pouvoir (écrit à la main)

Date et signature (à retourner au siège avant le Samedi **16 / 01 / 2010**)
22 bis Allée du Roc 34980 St.Clément de Rivière

✂----------

Candidature au bureau:

Nom et Prénom:……..…..carte UNP n°……..…
Membre **titulaire** de la section – fait acte de candidature pour siéger au bureau

Date et signature (à retourner au siège avant le Samedi **16 / 01 / 2010**)
22 bis Allée du ROC 34980 St.Clément de Rivière

✂----------

Participation au déjeuner :

Nom et Prénom:…….
participera (ou ne participera pas) *rayer la mention inutile* au déjeuner du 31/01/2010
Accompagné(e) de ……personnes
Prix du repas: **28** € x…..….. personnes = ……€
L'apéritif est offert par la section
Et souhaite être placé (dans la mesure du possible) à table avec:……
……..
Chèque à l'ordre de l'UNP Hérault (à envoyer au siège avant le **vendredi 22 janvier 2010**)

Merci de faciliter la tâche des organisateurs (bénévoles !!!) en répondant

✂----------

N'oubliez pas non plus, pour ceux qui ne l'auraient pas déjà fait, de payer votre **COTISATION 2010**
(Vous pouvez profiter de la même enveloppe que pour les réponses !!!
mais avec des chèques séparés SVP)
Revoir les explications du trésorier à la dernière page du bulletin précédent (201)

Rappel des tarifs identiques pour tous nos adhérents
Titulaires – Associés - Amis etc. = **35 €**
Veuves = **15 €**
Voire plus, en fonction de vos possibilités (délivrance d'un certificat fiscal en conséquence)